

# En Algérie, les toxicomanes livrés à eux-mêmes

Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4657 - Jeudi 20 décembre 2018 - Prix : 10 DA

Biskra

## Les gendarmes libèrent un enfant des mains de ses ravisseurs

Page 24

Promotion des exportations hors hydrocarbures

## Les participants recommandent la mobilisation des banques

Page 3

### Le sort peu enviable de Justin Trudeau

Par Mohamed Habili

**L**a guerre commerciale, et non moins technologique, entre les Etats-Unis et la Chine a pris le premier décembre dernier, avec l'arrestation de la directrice financière du géant chinois des télécoms Huawei, un tour inattendu qui ne semble pas avoir beaucoup retenu l'attention des médias occidentaux. On se demande si ce relatif désintérêt aurait été le même si au lieu de la dirigeante d'une entreprise chinoise, c'avait été une personnalité occidentale des affaires qui avait été retenue à l'étranger, lors d'une escale dans un aéroport chinois par exemple. Or il n'y a pas que l'arrestation qui soit étonnante, il y a aussi le fait qu'elle ne se soit pas produite aux Etats-Unis mais au Canada, qui lui n'est pas supposé être en guerre avec la Chine. Un Etat indépendant qui accomplit pour le compte d'un autre une prise d'otage, car en l'occurrence c'est bien de cela qu'il s'agit, en est-il vraiment un ? Qui plus est, au bénéfice d'un pays dont le président ne cache pas qu'il envisage sérieusement d'échanger l'otage contre un bon deal avec la Chine. Déjà cette dernière s'est assurée de la personne de deux Canadiens, réduits du jour au lendemain au statut de monnaie d'échange dans une affaire à quoi eux-mêmes sont complètement étrangers. L'administration américaine a exigé des Canadiens l'arrestation de la directrice de Huawei, en premier lieu dans l'idée d'obliger les Chinois à lui faire des concessions... commerciales.

Suite en page 3

## Il dépassera les 600 milliards de DA en 2019

# Le déficit se creuse, la Caisse des retraites en péril



Ph.D. R.

La situation financière de la Caisse nationale des retraites (CNR) qui connaît d'énormes difficultés, n'est pas près de se redresser en 2019. Le DG de la Caisse, Slimane Melouka, prévoit un déficit de plus de 600 milliards de dinars durant l'exercice 2019, contre 560 milliards de dinars en 2018. Lire page 2

Béjaïa

## Le wali résolu à booster les projets et débloquer l'investissement

Page 4

Ouverture du Festival Dimajazz

## Karim Ziad enchante ses fans

Page 13

Il dépassera les 600 milliards de DA en 2019

# Le déficit se creuse, la Caisse des retraites en péril

■ La situation financière de la Caisse nationale des retraites (CNR) qui connaît d'énormes difficultés, n'est pas près de se redresser en 2019. Le DG de la Caisse, Slimane Melouka, prévoit un déficit de plus de 600 milliards de dinars durant l'exercice 2019, contre 560 milliards de dinars en 2018.

Par Louiza Ait Ramdane

Le déficit de la Caisse va davantage se creuser de plus de 20 milliards de DA. Avec des dépenses de plus de 1 200 milliards de DA à la fin de l'année en cours, la CNR accusera un déficit de l'ordre de 560 milliards de DA à la fin de l'année 2018, et qui dépassera les 600 milliards de DA en 2019, selon les données prévisionnelles et compte tenu de la conjoncture actuelle, a précisé, hier, le directeur général de la Caisse, Slimane Melouka.

Cette situation est expliquée par le fait, précise-t-il, que le nombre de retraités est en croissance, alors que celui des cotisants reste constant, ajoutant que l'équilibre financier de la Caisse nécessite 5 cotisants pour 1 retraité, contrairement à ce qui est enregistré actuellement, 2 cotisants pour 1 retraité.

Cette situation, est «nettement insuffisante» pour pouvoir répondre aux besoins des pensions, sachant que les salaires ont augmenté depuis l'année 2012 et que les pensions de retraite sont devenues assez conséquentes, «ce qui accentue le déficit», a-t-il relevé.

Au sujet de la nouvelle mesure prévue par la loi de finances 2019 autorisant le Fonds national d'Investissement (FNI) à octroyer des crédits au profit de la CNR à des taux d'intérêt bonifiés à long terme, il a précisé que «cette action a été inscrite pour pouvoir répondre aux besoins de la Caisse en fonction du déficit prévisionnel pour l'année prochaine». M. Melouka a affirmé que la valeur du montant de ces crédits «n'a pas été fixée» dans la loi de finances 2019, pour donner la possibilité à la CNR d'exprimer, à partir de janvier prochain, et d'une manière objective, ses besoins financiers en fonction de la réalité du terrain. Pour rappel, la CNR a connu, ces dernières années, un déficit croissant, passant de 155,1 milliards DA en 2014 à 336,8 milliards en 2016 et plus de 479,1 milliards en 2017. Le financement de la CNR provient principalement de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) et des subventions de l'Etat en matière de solidarité. Néanmoins, la dépense est actuellement «plus importante» que les recettes, qui demeurent pratiquement «figées», bien que le nombre de dossiers déposés a baissé des 2/3 par rapport aux années précédentes, a indiqué le même responsable. M. Melouka a annoncé, à cette occasion, qu'outre le budget



afecté par l'Etat à la CNR en 2018 (plus de 500 milliards DA), une contribution de solidarité, au taux de 1% applicable aux opérations d'importation de marchandises, «a permis à la CNR de bénéficier d'un apport complémentaire de plus de 20 milliards DA, durant l'année en cours».

S'agissant de l'amendement approuvé en novembre dernier par l'Assemblée populaire nationale (APN), accordant aux membres de la communauté algérienne établie à l'étranger et ceux qui exercent une activité professionnelle, la possibilité de s'affilier au système national de retraite, le DG de la CNR a fait savoir qu'il s'agit d'une affiliation «volontaire», soulignant que cet amendement intervient «suite

aux besoins exprimés par notre communauté», notamment «les Algériens résidant dans des pays dépourvus de système de retraite».

## Les TIC pour une bonne prise en charge des retraités

A cet effet, un groupe de travail mixte, regroupant des cadres du ministère du Travail et des représentants de la CNR, se penche sur les procédures nécessaires à la mise en œuvre de cette mesure portant sur différents aspects, notamment l'âge, l'assiette de cotisation, les modalités de paiement et de prise en charge de la pension.

Evoquant le travail d'accompagnement au profit des retri-

tés, M. Melouka a souligné qu'une «simplification» des procédures a été engagée par la Caisse, notamment celle portant sur des documents d'acte civil, en l'occurrence l'extrait de naissance, l'acte de mariage et l'acte de décès. Il a expliqué que ces 3 documents «ne sont plus exigés aux retraités, mais directement récupérés des services concernés grâce à la coordination interministérielle, à l'exception de situations particulières, comme celles relatives aux citoyens nés à l'étranger», a-t-il détaillé. Concernant le volet modernisation de la Caisse, M. Melouka a fait état de la mise en place d'un système d'information quinquennal (2015-2019), qualifiant cette démarche de «capitale» pour pouvoir gérer toutes les situa-

tions administratives, afin de faciliter la tâche aux travailleurs du secteur et améliorer la prise en charge des retraités. A ce titre, il a cité le Datacenter mis en œuvre depuis décembre 2017, qui a pour vocation d'être le centre «névralgique» du système d'information, lequel répond aux normes internationales de sécurité, de disponibilité et de gestion des données.

Ceci, outre une application mobile (Retraite DZ) qui porte, notamment, sur un annuaire répertoriant l'ensemble des agences locales et les centres d'accueil et d'orientation y afférents, la liste des médecins conventionnés (généralistes et spécialistes) triés par wilaya afin de faciliter la recherche, et permettant aux citoyens de s'informer sur la législation et la simulation de calcul de la retraite, a-t-il fait valoir. Une solution SMS, en phase de finalisation, a été également engagée par la Caisse en collaboration avec tous les opérateurs de la téléphonie mobile, pour informer le retraité de sa situation dans des délais courts (rejet, actualisation, revalorisation). Pour le DG de la CNR, «cette solution lèvera diverses contraintes, à l'instar des informations non disponibles des retraités, (changement d'adresse etc.) et du courrier classique (non garantie de réception ainsi que le coût induit), etc.».

L. A. R.

## Manque flagrant de centres de désintoxication et de sevrage

# En Algérie, les toxicomanes livrés à eux-mêmes

La consommation de drogue, sous toutes ses formes, est un fléau qui progresse à un rythme hallucinant en Algérie. La sonnette d'alarme a plusieurs fois été tirée par différents organismes, aussi bien sécuritaires que socio-éducatifs. Le phénomène qui touche toutes les couches sociales, sans distinction aucune, ne fait pas marche arrière, il gagne plutôt du terrain. Chaque jour, les services de sécurité font état de saisies de quantités de drogues, tous types confondus, cela va du kif traité à l'héroïne en passant par les psychotropes de tous genres. Le nombre de toxicomanes augmente de plus en plus mais la prise en charge est quasi inexistante. Car rares sont les structures à même de soigner les personnes présentant une grave addiction à une drogue, quelle qu'elle soit. A cet effet, les participants à une conférence sur les risques des fléaux de drogue ont mis en avant, à Alger, la nécessaire création de centres de traitement et d'intégration des toxicomanes dans la société. Les participants composés de psy-

chologues et de sociologues ont appelé, lors de cette conférence tenue au terme de la caravane de sensibilisation aux risques des drogues ayant sillonné, deux mois durant, 13 circonscriptions administratives de la capitale (du 29 octobre au 13 décembre) afin de se rapprocher des jeunes toxicomanes, à la création de centres «spécialisés» dans le traitement des toxicomanes et la prise en charge des malades mentaux qui errent dans les rues de la capitale, outre la relance du contrôle au niveau des établissements scolaires, tous paliers confondus, en coordination avec les associations des parents d'élèves pour protéger les enfants de ces fléaux. S'exprimant à cette occasion, la présidente de la Commission des affaires sociales et culturelles, des wakfs, de la jeunesse et des sports de l'APW d'Alger a relevé l'impérative «exploitation des assiettes foncières récupérées lors des dernières opérations de relogement pour la création de centres de traitement des toxicomanes et des malades mentaux errant quo-

tidienement dans les rues de la capitale». Les participants ont appelé, dans le même cadre, à l'organisation de campagnes de sensibilisation aux risques de ce fléau au niveau des trois cycles (primaire, moyen, secondaire) et dans les nouvelles cités ainsi qu'à l'encouragement des programmes nationaux relatifs au sujet des drogues et leurs effets néfastes. Les mêmes participants ont insisté, en outre, sur la nécessité de «mettre sur pied une stratégie ciblée, avec tous les secteurs concernés, sur ce sujet sensible, et ce, en associant les spécialistes en la matière et en œuvrant à la consécration d'une journée nationale de lutte contre la drogue, sous toutes ses formes». A ce propos, ils ont appelé à «la conclusion d'accords entre les associations actives en la matière et les établissements hospitaliers de lutte contre la drogue et la toxicomanie» et au déplacement régulier d'une équipe de spécialistes, psychologues et sociologues, au niveau des quartiers populaires, accompagnés des associations de lutte

contre les drogues, afin de se rapprocher des jeunes toxicomanes et de prévenir cette frange de la société contre ce fléau. Les participants ont préconisé également «l'organisation de journées ouvertes au niveau des lycées et écoles moyennes, tous les trois mois ou plus, sur les différentes activités sportives, afin de relancer le sport à l'école» avec «la création d'infrastructures à des fins récréatives telles que les stades de proximité et les salles de sport dans les nouvelles cités ainsi que la réactivation des centres de culture et des maisons de cinéma au profit des jeunes». Pour sa part, le président de l'Association «Moustaqbal Chabab» (organisateur de cet événement en coordination avec l'APW d'Alger), Khaled Ben Turki, avait affirmé qu'à travers cette caravane de sensibilisation, plus de 300 toxicomanes, issus de différentes communes de la wilaya d'Alger, s'étaient présentés au niveau du bureau d'écoute relevant de l'Association, demandant aide et assistance.

Meriem Benchaouia

Promotion des exportations hors hydrocarbures

# Les participants recommandent la mobilisation des banques

■ Pour la promotion des exportations hors hydrocarbures, il faut passer par une mobilisation des banques pour l'accompagnement des opérateurs économiques et une simplification des procédures administratives, recommandent les participants à une rencontre nationale sur l'exportation.

Par Thinhinene Khouchi

D'après la majorité des participants à cette rencontre organisée par le ministère du Commerce, l'encouragement des exportations exige également l'extension et le renforcement des prérogatives des entités concernées par la promotion du commerce extérieur, ainsi que la couverture par la Cagex des risques commerciaux pour procurer davantage de confiance aux opérateurs. Ils ont aussi souligné la nécessité de créer un fonds de mise à niveau des compétences à l'exportation afin de financer des programmes de formation axés sur les aptitudes nécessaires à l'exportation, appelant à une synergie entre les différentes parties prenantes de la stratégie d'exportation. Les participants ont, par ailleurs, proposé l'encouragement des produits manufacturés, à forte valeur ajoutée, en mettant en place plus de mesures incitatives, ainsi que la création d'une plateforme d'information numérique sur l'acte d'exporter en Algérie, qui figurent aussi parmi les recommandations de cette rencontre nationale, présidée par le ministre du Commerce, Said Djellab. Ils ont évoqué aussi la nécessité de cibler les marchés étrangers à forte croissance et la concrétisation des accords préférentiels avec les groupements régionaux pour augmenter la facilité d'accès aux opérateurs algériens. Il s'agit également, selon leurs recommandations, de promouvoir



PH/D. R.

voir la mise en place de zones franches et la multiplication des aires de stockage et dédouanement au niveau des ports et des aéroports pour une meilleure fluidité des exportations. La promotion des exportations, nécessaire à la diversification de l'économie nationale, passe également par la création d'associations sectorielles d'exportateurs pour contribuer aux orientations du secteur et mettre en œuvre des mécanismes de soutien aux exportateurs. Les participants ont enfin relevé la nécessaire implication du secteur privé dans l'objectif de promouvoir l'investissement et donc de la produc-

tion nationale et l'encouragement du partenariat public/privé.

## Omari cite les mesures prises pour l'élaboration d'une cartographie du potentiel agricole à l'export

En outre, lors d'un panel dédié à l'exportation des produits agricoles et agroalimentaires, Chérif Omari, secrétaire général du ministère du Commerce, a indiqué que plusieurs mesures ont été prises pour la promotion de la filière agricole et agroalimentaire dont

l'élaboration d'une cartographie du potentiel agricole stable à l'export. Selon lui, «ces mesures portent notamment sur l'élaboration par ce ministère de la cartographie des produits agricoles et du potentiel stable à l'export, du calendrier des productions agricoles par région, ainsi que la promotion des produits bio et du terroir». Il s'agit également d'encourager les projets d'investissement agricole et agroalimentaire dédiés à l'export, notamment les plateformes logistiques, et d'inciter les exportateurs des produits agricoles et agroalimentaires à mieux s'organiser.

T. K.

## Commission mixte algéro-maltese

### Signature de trois mémorandums d'entente à la Valette

Trois mémorandums d'entente ont été signés hier à La Valette (Malte) à l'issue de la 5ème session de la Commission mixte de coopération algéro-maltese, co-présidée par le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, et le ministre maltais des Affaires étrangères et de la Promotion du commerce, Carmelo Abela. Ces mémorandums d'entente portent sur les domaines, respectivement, de la protection des végétaux et de la quarantaine végétale, du domaine sanitaire vétérinaire, et de la santé, a indiqué le ministère de l'Énergie dans un communiqué. D'autres projets, dont les discussions sont toujours en cours, seront signés après leur finalisation, avance la même source. A cette occasion, les deux parties se sont réjouies de la teneur des travaux qui ont été l'occasion «d'approfondir le dialogue politique, de faire le point sur l'état de la coopération bilatérale et

des voies et moyens de la renforcer, ainsi que d'échanger sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun». Elles ont appelé, en conséquence, «à mettre tout en œuvre pour que la commission mixte puisse, à l'avenir, se tenir de manière plus régulière dans le cadre d'une concertation permanente entre les deux gouvernements ainsi qu'entre les communautés d'affaires des deux pays», note le communiqué. La commission mixte est ainsi considérée par les parties comme «un mécanisme de dialogue économique par excellence censé booster la coopération et les échanges entre les deux pays». A cette occasion, M. Guitouni a indiqué que «les sujets que nous avons abordés aujourd'hui sont tous importants et constructifs. Je me félicite surtout des liens d'amitié qui existent et qui ont toujours existé entre nos deux pays dont la volonté partagée est de don-

ner un nouvel élan à nos relations, un élan encore plus fort pour la promotion et le renforcement de la coopération et du partenariat entre l'Algérie et Malte». Selon lui, les relations entre l'Algérie et Malte sont «historiques et profondes», ajoutant que «nos deux pays ont toujours entretenu des relations amicales, de confiance et de coopération. Aujourd'hui, il est clair que tout prédispose nos deux pays à une relation équilibrée et avantageuse, ayant à l'esprit, la proximité géographique, l'appartenance à l'espace méditerranéen commun et un riche patrimoine historique». «Je me félicite, par ailleurs, de la coopération régionale, alors que l'Algérie et Malte ont toujours défendu des points de vue convergents sur les principales questions régionales et internationales. Je connais également notre attachement commun à promouvoir un véritable partena-

riat euro-méditerranéen, un enjeu d'une importance singulière et dont le cadre du 5+5, qui nous rassemble également, constitue une forme de coopération entre les deux rives de la méditerranée qui emporte notre satisfaction», a-t-il avancé. Pour M. Guitouni, «notre relation bilatérale comprend toutes les dimensions que sont l'énergie, l'industrie, la santé et l'industrie pharmaceutique, la culture et le tourisme, les services maritimes, l'agriculture et la pêche, ainsi que la formation et l'échange des expertises et des expériences». Dans ce sens, il a appelé les entreprises et les partenaires économiques maltais à saisir les opportunités d'affaires que recèle le marché algérien. «Nous gagnerons à mettre en place un conseil d'affaires algéro-maltais qui contribuera, j'en suis convaincu, au lancement et au développement de partenariats directs entre les entreprises

## LA QUESTION DU JOUR

### Le sort peu enviable de Justin Trudeau

Suite de la page une

Il ne séviront peut-être contre Weng Wanzhou, la fille du fondateur de Huawei, que s'ils n'obtiennent pas les avantages qu'ils souhaitent. Des deux possibilités d'ailleurs, la plus probable n'est pas la première mais la seconde. On n'en a un bon indice dans le fait que les Chinois, qui ont eu le temps de se ressaisir, se sont mis à parler d'une erreur dont leur compatriote a été victime, non pas d'un acte de malveillance caractérisé commis par les Etats-Unis. En filigrane : s'il y a malveillance en l'occurrence, c'est le fait des seuls Canadiens. Les Américains, qui n'ont toujours pas demandé l'extradition de la dirigeante chinoise, peuvent très bien décider de ne pas aller plus loin dans cette affaire, et exiger dès lors des Canadiens qu'ils la libèrent. Les Chinois leur ménagent ainsi une porte de sortie, qu'ils n'ont qu'à emprunter pour que leurs relations redeviennent normales. Dans quelle situation se trouverait le gouvernement canadien si Donald Trump flairait la une juteuse affaire pour son pays ? Déjà qu'il ne débordait pas d'amitié pour le Premier ministre canadien, dont il avait déjà dit qu'il était un faible, il serait peut-être tenté de lui porter le coup de grâce. Car en effet, c'est bien de cela que Justin Trudeau est désormais menacé. Son sort est entre les mains de Donald Trump. Ou bien celui-ci poursuit sur sa lancée en demandant l'extradition de la dirigeante chinoise, tout en acceptant les graves conséquences qui en découlent sur les relations avec la Chine, et du même coup il sauve le Premier ministre canadien. Ou bien se saisissant de la perche que les Chinois lui tendent, il ordonne la libération de Weng Wanzhou. Et dans ce cas, c'est Justin Trudeau qui perd la face, probablement pour toujours. Quand on sait que l'une de ses ambitions, c'est justement de passer avec la Chine un accord de libre-échange, on se demande s'il ne s'est pas au contraire soigneusement arrangé pour la manquer. Tant l'arrestation de la dirigeante chinoise semble un

des deux pays. Je reste convaincu que nous devrions mettre encore plus l'accent sur le rôle que pourraient jouer les communautés d'affaires de nos deux pays en vue de promouvoir les relations économiques», a avancé M. Guitouni. Cette 5ème session, a-t-il poursuivi, «témoigne de la reynamisation des processus de coopération bilatérale», tout en relevant que la tenue de cette nouvelle session de la commission mixte depuis de longues années est «une illustration de notre volonté à consolider davantage notre coopération».

R. N.

Béjaïa

# Le wali résolu à booster les projets et débloquer l'investissement

■ Le wali a inspecté à nouveau, avant-hier en fin de journée, les travaux de réalisation des tunnels prévus dans le cadre du projet d'aménagement et de modernisation des gorges de Kherrata.

Par Hocine Cherfa

Il a une nouvelle fois « exigé » de l'entreprise turque chargée de mener ce projet de respecter les engagements pris lors d'une récente réunion, a indiqué la cellule de communication. Il a, pour rappel, demandé lors de cette rencontre de « renforcer » ce chantier en moyens humains (main-d'œuvre) et matériels en vue d'avancer dans la réalisation de ce mégaprojet tant attendu par les usagers. Notons que le premier responsable de la wilaya a effectué une visite dans la commune de Taskariout, notamment au niveau de la cascade de Kéfrida, un lieu touristique naturel qui doit être aménagé et réhabilité. Le wali a demandé au président de l'APC de faire en sorte de préserver ce lieu et privilégier les activités pouvant attirer encore plus de touristes. A Bordj Mira, le chef de l'exécutif a évalué les travaux de réalisation d'une bibliothèque municipale dont les travaux sont en voie d'achèvement. Il a donné des instructions aux autorités locales afin d'équiper cette structure et ouvrir, au plus vite, ses portes au public. Le wali a également inauguré, lors de son déplacement, la mosquée Rahma, réalisée au profit des habitants du village Bourfa, dans la commune d'Aït Smail. Il a décidé de débloquer le projet de raccordement de la commune au gaz naturel. Le projet stagne en partie, au niveau de la conduite du transport et du CW6. Le P/APC d'Aït Smail, Sadek Rebai, a exposé au wali les difficultés rencontrées rencontrées dans l'aménagement de cet établissement de santé de Tizwal. Il a été rassuré de la prise en charge des travaux. Il est aussi de la nécessité d'aménager le bureau de poste et l'amélioration du service public. Les élus locaux ont évoqué le problème du manque d'infrastructures de jeunes et le retard accusé dans le revêtement du stade communal en gazon synthétique. Il a donné son accord pour débloquer une enveloppe financière à ce propos et concernant le stade de proximité qui sera aussi édifié et dont le choix du terrain fera l'objet d'une fiche technique. Il a rendu visite en compagnie de toute sa délégation à Madame

Fatima Medjdoub, veuve du martyr Faredj Chérif. « Il a honoré cette brave dame de Bordj Mira et a tenu à lui rendre hommage ainsi qu'à tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour nous permettre de vivre en toute sérénité et paix », soutient la cellule de communication de la wilaya. Notons qu'une séance de travail a été organisée avant-hier par le wali au niveau de la salle des congrès de wilaya. Cette rencontre a pour objectif d'examiner le dispositif mis en place pour une prévention contre les intempéries. Les maires ont été invités à ce conseil de wilaya afin d'exposer leurs doléances. Le deuxième point inscrit à l'ordre du jour est l'examen du secteur du logement. Le wali a également tenu une séance de travail avec les investisseurs où il était question d'étudier, cas par cas et dossier par dossier, les projets en souffrance et tenter de les débloquer.

## Akbou : rien ne va plus au lycée technique de Guendouza

Les problèmes et les insuffisances se sont accumulés au fil du temps au niveau du lycée technique de Guendouza, dans la commune d'Akbou. Un lycée qui a ouvert, rappelons-le, ses portes l'année scolaire 1985-1986. « Face à cette situation, les parents d'élèves ont une nouvelle fois décidé de réagir pour mettre la direction de l'éducation devant ses responsabilités », a soutenu hier le président de



PHOTO: R.

l'Association des parents d'élèves, Takka Saâdi, qui a instamment demandé à la direction de l'éducation de « régler les problèmes de l'établissement ou de dispatcher leurs enfants sur les autres établissements de la commune où ils peuvent évoluer normalement sans les contraintes et les carences que connaît leur lycée ». Les élèves sont déstabilisés dans leur scolarité. Les parents d'élèves ont fermé hier l'établissement et menacent de poursuivre cette action jusqu'à ce que la direction de l'éducation décide de trouver des solutions aux problèmes posés et apporter

des réponses aux insuffisances devenues un grand handicap pour les élèves et le personnel pédagogique. Le président de l'association des parents d'élèves a énuméré les carences, dont le manque de sécurité dans l'établissement et aux alentours, évoquant ensuite l'anarchie qui règne dans l'établissement, absence de chauffage, cantine à l'arrêt à cause du manque de gaz naturel, manque d'hygiène, manque de gardiens, etc. « Nos enfants ne sont pas protégés et les examens n'ont pas eu lieu à cause de l'anarchie qui règne dans cet établisse-

ment », a-t-il soutenu. Notons qu'un mouvement de grève avait été mené par les lycéens avec le soutien des parents d'élèves, il y a un peu plus d'un mois, pour les mêmes raisons et la direction de l'éducation avait été saisie à ce sujet mais il semble qu'elle n'ait pas fait grand-chose puisque les parents d'élèves reviennent à la charge. Notons que le lycée avait été construit en préfabriqué et en amiante et figure parmi les établissements touchés par l'opération de désamiante.

H. C.

## APW de Tizi-Ouzou

# Report du colloque sur Mohamed Arkoune au 26 janvier

Le Colloque sur la pensée de l'intellectuel et islamologue algérien Mohamed Arkoun (1928-2010), qui devait se tenir en ce mois de décembre, a été reporté pour le 26 janvier prochain, a annoncé hier le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), organisatrice de cette rencontre. Youcef Aouchiche, qui répondait aux interrogations d'élus réunis en session ordinaire de deux jours (mardi et mercredi), sur les raisons du report de ce colloque prévu initialement en novembre dernier et reporté au mois de

décembre avant d'être à nouveau reprogrammé pour janvier prochain, a expliqué que la décision de cette reprogrammation est le manque de conférenciers dans certaines spécialités qui concernent directement l'œuvre de l'islamologue. « Nous avons décidé de reporter cette rencontre scientifique au mois de janvier prochain parce que la majorité des propositions de communications émanent de linguistes qui sont d'ailleurs les bienvenus. Or nous voulons qu'il y ait aussi des spécialistes et des chercheurs dans d'autres disci-

plines, notamment l'islamologie, car nous prenons l'œuvre et la pensée d'Arkoune tellement au sérieux et aussi parce que nous ne voulons pas risquer de porter atteinte à l'image de l'APW », a-t-il dit. Ce colloque sera une occasion pour mettre en exergue l'apport de l'œuvre de cet historien et philosophe, natif du village Taourirt Mimoune de la commune d'Ath Yenni, à la pensée universelle. Il abordera les différents aspects de l'œuvre de ce professeur émérite d'Histoire de la pensée islamique, militant actif du dialogue interreligieux, qui plai-

daît pour un Islam repensé dans le monde contemporain en recusant toute manipulation des textes religieux à des fins idéologiques. Mohammed Arkoune est aussi l'auteur de plusieurs ouvrages qui appellent à une interprétation critique de l'islam, dont « Aspects de la pensée islamique classique » (Paris, IPN, 1963), « Penser l'islam aujourd'hui » (Alger, Laphomic ENAL, 1993), « La question éthique et juridique dans la pensée islamique » (Paris, Vrin, 2010), rappelle-t-on.

Hani Y./APS

## Benmessaoud, ministre du Tourisme

# « Nécessité d'investir dans le patrimoine et les manifestations locales »

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, a affirmé, mardi à Adrar, l'importance de l'investissement touristique, à travers la valorisation du patrimoine local et des différentes manifestations pour promouvoir les services d'accueil du secteur. La wilaya d'Adrar est une wilaya touristique

par excellence qui a connu un bond qualitatif en matière d'investissement, a indiqué le ministre, ajoutant que l'année 2018 a été marquée par la réalisation de 10 hôtels d'une capacité de 1 000 lits, en vue d'atteindre, à la fin du premier trimestre 2019, un total de 34 structures hôtelières, susceptibles de contribuer à la créa-

tion de 2 500 postes d'emploi permanents. Dans le cadre de la deuxième journée de sa visite dans la wilaya, le ministre a cité les projets lancés, à travers trois territoires de la wilaya, pour la promotion de l'accueil touristique et la valorisation du legs historique et culturel. D'autre part, il a souligné l'importance d'impliquer

les médias dans la promotion du tourisme spirituel, saharien et oasien et de valoriser les sites archéologiques et l'artisanat, en sus de préserver le cachet architectural de ladite wilaya qui abrite plus de 200 manifestations sociales par an. M. Benmessaoud a appelé à la promotion du tourisme saharien, à travers l'applica-

tion de prix concurrentiels au profit des clients, saluant, à l'occasion, l'expérience de certains établissements hôteliers locaux et de la compagnie nationale Air Algérie qui propose des prix promotionnels au profit du tourisme saharien en hiver, les tarifs étant réduits de moitié ou encore plus.

L. M.

Registre du commerce

# Plus de 2 millions, dont 13 000 étrangers, d'opérateurs économiques inscrits

■ L'Algérie comptait plus de 2 millions d'opérateurs économiques inscrits au registre du commerce à fin septembre 2018 contre 1,95 million à fin 2017, a appris l'APS auprès du Centre national du registre du commerce (CNRC).

Par Salem K.

Jusqu'à fin septembre de l'année en cours, le nombre exact d'inscrits au registre du commerce était de 2 004 679 opérateurs, précise la même source. Sur l'ensemble de ces opérateurs économiques, plus de 1,81 million exercent sous le statut de personnes physiques et 191 829 sous le statut de personnes morales (sociétés). Par catégories d'activités, ce sont les personnes physiques exerçant dans la distribution de détail qui occupent la plus grande part des opérateurs économiques, avec 866 096 enregistrés au CNRC à fin septembre 2018 (45% de l'ensemble des inscrits sous le statut de personnes physiques). En outre, le nombre des personnes physiques inscrites a atteint 733 912 dans le secteur des services (38%), 254 425 dans la production de biens (13,2%), 69 992 dans la distribution en gros (3,6%), 4 508 entreprises de production artisanale (0,23%) et 559 dans l'exportation (0,03%). Pour ce qui est des personnes morales (sociétés), le secteur des services concentre 73 854 sociétés (32,5% de l'ensemble des personnes morales inscrites au CNRC).

Ce secteur est suivi par celui de la production de biens avec 68 558 inscrits (30%), l'importation pour la revente en l'état avec 42 092 sociétés (18,52%), la distribution en gros avec 22 314 (9,8%), la distribution en détail avec 16 649 (7,3%), l'exportation avec 2 160 sociétés (0,95%) et les entreprises de production artisanale avec 1 680 inscrits (0,74%). Quant aux inscriptions

PH.D.R.



réalisées au courant de la seule période allant de janvier à septembre 2018, elles ont atteint 282 654 inscriptions contre 270 653 à la même période de 2017 (+4,4%), sachant que les inscriptions portent essentiellement sur les immatriculations (création de nouvelles entreprises), les modifications (changement d'activité, changement d'adresse ou de gérant...) et les réimmatriculations. Parmi ces inscriptions, 116 582 ont concer-

né les nouvelles créations d'entreprises (immatriculations) avec 103 790 créations pour les opérateurs-personnes physiques et 12 792 de personnes morales. Ces immatriculations ont enregistré une diminution en comparaison avec la même période de 2017 qui avait connu 119 439 créations de nouvelles entreprises, soit une baisse de 2,4%.

Concernant les opérateurs économiques étrangers inscrits au registre du commerce, leur

nombre a atteint 13 880 à fin septembre 2018, composés de 11 380 personnes morales (sociétés) et de 2 500 opérateurs exerçant sous le statut de personnes physiques.

S'agissant des personnes morales étrangères, les nationalités des gérants les plus répandues sont française avec 2 116 sociétés (18,6% de la totalité des personnes morales étrangères), syrienne avec 1 265 sociétés (11%), turque avec 1 140 (10%),

chinoise avec 1 007 (9%) et tunisienne avec 828 entités (7%). Le nombre de nationalités des gérants de l'ensemble des sociétés étrangères inscrites est de 94.

Ces sociétés actives dans le secteur de la production de biens avec 4 798 sociétés (33,5%), les services avec 4 769 entités (33,3%), l'importation avec 2 257 (15,8%), la distribution en détail avec 1 102 (7,7%), la distribution en gros avec 1 025 (7,2%), l'export avec 213 (1,5%) et les établissements de production artisanale avec 141 sociétés (1%).

Pour les opérateurs étrangers exerçant sous le statut de personnes physiques, les nationalités les plus répandues sont syrienne avec 745 opérateurs (30% de la totalité des opérateurs-personnes physiques), tunisienne avec 649 (26%), marocaine avec 386 (15%), égyptienne avec 193 (7,7%) et palestinienne avec 183 (7,3%).

Quant au nombre de nationalités des opérateurs économiques exerçant sous le statut de personnes physiques, il est de 38. Par activités, 2 018 opérateurs-personnes physiques actives dans le secteur de la distribution en détail, 262 dans les services, 189 dans la production de biens, 69 dans la distribution en gros, 5 dans l'export et 2 dans la production artisanale. Par régions, les 5 premières wilayas où il y a une plus grande présence des opérateurs économiques étrangers sont Alger (7 321 opérateurs), Oran (1 264), Blida (711), Constantine (426) et Annaba (420).

S. K./APS

Pétrole

## Le prix du panier de l'Opep recule à 56 dollars

Le prix du panier de quinze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), a baissé mardi à 56,08 dollars le baril, contre 58,24 dollars lundi, a indiqué hier l'Organisation pétrolière sur son site web. Introduit en 2005, le panier de référence de

pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djeno (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light

(Nigeria), Qatar Marine (Qatar), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et le Mery (Venezuela). Mardi, le Brent avait cédé 3,35 dollars pour finir à 56,26 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, au plus bas depuis octobre 2017. Il s'affiche en baisse de près de

35% depuis octobre. Le baril de WTI pour janvier, la référence aux Etats-Unis avait reculé de 3,28 dollars pour clôturer à 46,60 dollars, son plus bas niveau depuis fin août 2017. Il a perdu près de 40% depuis début octobre, quand il était monté à son plus haut niveau en quatre ans. Confrontée

à une chute des cours, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole s'est mise d'accord début décembre avec ses partenaires, dont la Russie fait partie, pour réduire sa production d'environ 1,2 million de barils par jour (mbj) à partir de janvier.

Ali T.

Italie

## Accord sur le budget 2019 entre Rome et Bruxelles

Le gouvernement populiste italien et la Commission européenne ont trouvé les bases d'un accord «verbal» sur le projet de budget 2019, jusqu'à présent jugé «hors des clous» à Bruxelles, selon des sources proches du gouvernement citées mercredi par les médias italiens. «Il y a eu des communications orales de la part des commissaires (Pierre) Moscovici et (Valdis) Dombrovskis mais il n'y a pas encore de communication

officielle de la part de la Commission européenne», ont affirmé ces sources, citées par l'agence italienne Agi et d'autres médias. L'accord recherché par les deux parties depuis des semaines porterait sur un déficit public à 2,04% du Produit intérieur brut (PIB) avec une prévision de croissance ramenée à 1% pour l'an prochain au lieu de 1,5%. Aucune confirmation n'a pu être obtenue dans l'immédiat à Rome, mais le ministre de

l'Intérieur et homme fort du gouvernement italien, Matteo Salvini, s'est félicité de cet accord, dans une déclaration citée hier par les médias. La Commission européenne, qui devait se réunir hier à Bruxelles, doit maintenant confirmer son feu vert. Le bras de fer entre le gouvernement italien et les autorités européennes s'est engagé fin octobre, avec la présentation à Rome d'un projet de budget prévoyant un déficit public à 2,4% du PIB, soit bien

au-dessus du niveau sur lequel s'était engagé le gouvernement précédent (0,8%). Dimanche, le gouvernement italien avait accepté de revoir à la baisse certains de ses objectifs en réduisant les dépenses de quelque quatre milliards d'euros supplémentaires, afin d'éviter l'ouverture d'une procédure d'infraction aux règles budgétaires. Les économies devraient être réalisées sur les deux mesures-phares du gouvernement : la réforme des

retraites, voulue par la Ligue du vice-Premier ministre Matteo Salvini, et le revenu de citoyenneté, un revenu minimum en faveur des plus défavorisés, porté par le Mouvement 5 étoiles (M5S, antisystème) de son homologue Luigi di Maio. La nouvelle version de la loi de finances 2019, si elle est avalisée par la Commission européenne, doit à présent être examinée par le Sénat en vue d'une adoption définitive.

R. E.

Tizi-Ouzou

# Organisation prochaine d'assises sur l'investissement local

■ Des assises sur l'investissement local seront tenues «prochainement», a annoncé à Tizi-Ouzou, Youcef Aouchiche, président de l'Assemblée populaire de wilaya (P/APW), avant de mettre l'accent sur la relance de l'investissement, dans tous les domaines, qu'il considère comme «une priorité absolue».

Par Zineddine L.

Lors de la session ordinaire de l'Assemblée élue, dont le principal ordre du jour a porté sur la question de l'investissement, M. Aouchiche a indiqué que cette rencontre, dont la date n'a pas été précisée, regroupera les représentants des institutions élues, les pouvoirs publics, les opérateurs économiques ainsi que des experts dans le domaine pour «recenser les contraintes et s'entendre sur une feuille de route commune à mettre en œuvre afin de permettre l'émergence d'une base permettant la relance des investissements dans la wilaya». Déplorant l'état des investissements à travers la

région, le P/APW a souligné que «la question de l'investissement et du développement demeure préoccupante et les différentes mesures visant à améliorer l'attractivité économique du territoire s'avèrent insuffisantes, voire sans résultats». Et il en veut pour preuve «la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) ne dépassant pas les 116 milliards de centimes qui confirme à la fois, la faiblesse des recouvrements par l'administration fiscale» et aussi «le manque flagrant des investissements productifs». C'est pour quoi, a-t-il soutenu, «il est impératif de faire de la relance de l'investissement, dans tous les domaines, une priorité absolue». Ce qui passe inévitablement, a-t-il poursuivi, par «l'assainissement



et la viabilisation du foncier industriel existant et la création de nouvelles zones d'activités intégrées». A ce propos, le directeur de l'industrie et des mines, Hamitouche Moula, a indiqué, pour sa part, que dans le cadre du travail de prospection que mène son département pour

endiguer ce problème du foncier et répondre à la forte demande sur le foncier, «une étude sera réalisée, sur instruction du wali, sur la disponibilité réelle du foncier propriété de l'Etat et contiendra toutes les données». D'ores et déjà, a ajouté le même responsable, «il y a une disponibilité

estimée à près de 200 hectares situés principalement à l'Est de la wilaya, notamment, à Ait Chafaa, Illoula et Bouzguène», pour peu, a-t-il précisé, qu'elle soit désenclavée.

Z. L./APS

Guelma

## 3<sup>e</sup> tranche du projet d'aménagement du cours d'eau traversant Oued Zenati

Le coup d'envoi des travaux de la 3<sup>e</sup> tranche du projet d'aménagement du cours d'eau traversant le centre-ville d'Oued Zenati (44 km à l'ouest de Guelma) a été donné. Une enveloppe financière de 900 millions DA a été mobilisée pour cette tranche qui est la plus importante de ce projet lancé en 2009, selon les explications données à l'occasion au wali Kamel Abla qui a supervisé le lancement de ce chantier. Cette troisième tranche qui concernera 1 360 mètres à recouvrir totalement devra être terminée dans un délai de 12 mois, a-t-on indiqué. Les deux précédentes tranches de ce projet avaient mobilisé 620 millions DA et avaient porté, pour la première, sur la réalisation d'un bassin de décantation et, pour la seconde, la couverture en béton armé de 720 mètres de ce cours,

selon les données de la direction des ressources en eau. Le projet s'inscrit dans le cadre de la protection contre les inondations de cette ville de 42 000 habitants qui

avait connu en 2011 des crues de ce cours ayant coûté la vie à trois personnes et nécessité l'évacuation de dizaines de familles dont les maisons avaient

été inondées. Le wali a inspecté au cours de sa tournée plusieurs projets à Oued Zenati, Ain Regada et Bordj Sebat. Il a également effectué des visites de

courtoisie à des moudjahidine dans ces trois communes.

Anissa H.

Constantine

## Réception «avant fin 2018» de quatre projets d'entretien des chemins de wilaya

Quatre projets d'entretien des chemins de wilaya (CW) en cours de réalisation dans diverses communes de la wilaya de Constantine, seront réceptionnés «avant la fin de l'année en cours», a-t-on appris auprès des services de la direction locale des travaux publics (DTP). Ces opérations concernent le CW 16 reliant la commune d'Ibn Badis (Constantine) à Ouled Hebaba (Skikda), dans son segment

entre le centre ville de la localité d'Ibn Badis et la mechta de Benyaâgoub relevant de la même commune sur une distance de 14,5 km, a précisé à l'APS le chef du service d'entretien à la DTP, Brahim Lakroum. Le second projet porte sur la modernisation d'un tronçon de 15,5 km entre la commune d'Ibn Ziad et la zone rurale d'El Anab dans la même localité, sur le CW 134 reliant la commune d'Ibn Ziad et les

limites administratives de la wilaya de Mila, plus exactement dans la localité d'El Athmania, a-t-on encore indiqué. La DTP de la wilaya de Constantine a également souligné qu'il a été pris en compte, dans ces opérations, l'entretien de 5 km entre les communes de Zighoud Youcef et de Beni H'midene relevant du CW 9 de la localité de Zighoud Youcef jusqu'aux limites administratives avec la

wilaya de Skikda. Le renforcement d'un tronçon de 1,5 km entre la mechta de Retba (Didouche Mourad) et la commune de Hamma Bouziane sur le CW 8 reliant la commune de Didouche Mourad à celle de Beni H'midene, figurent également parmi les projets qui seront entièrement achevés, durant cette période, ajoute le même responsable. La réception de ces opérations dont le taux d'avancement des travaux a dépassé actuellement les 95 %, permettra de désengorger notamment les centres-villes des communes concernées, où un trafic dense est enregistré quotidiennement, a affirmé la même source. La réalisation de ces projets contribuant à la requalification du réseau des CW de Constantine ont nécessité la mise en place d'une enveloppe financière estimée à 340 millions DA, a-t-on encore détaillé soulignant que la région de Constantine dispose actuellement d'un linéaire de chemins de wilaya de 371,53 km dont 42,6 km relevant du chef lieu de wilaya.

R. R.

T. KH.

Blida

## Production prévisionnelle de plus de 4 millions qx d'agrumes

Une production prévisionnelle de plus de 4 millions qx d'agrumes est attendue durant la présente campagne agricole à Blida, selon les prévisions de la direction des services agricoles de la wilaya. Avec une production prévisionnelle de plus de 4 millions de qx, qualifiée de «record» par le directeur des services agricoles de Blida, Belaid Mohamed Mokhtar, la filière agrumicole à Blida (leader national en production d'agrumes) a réalisé une importante hausse, cette année, comparativement à la campagne 2017, siège d'une récolte de 3,3 millions de qx, a-t-il indiqué. Il a imputé cette embellie de la filière à nombre de facteurs,

dont les conditions climatiques propices, a-t-il dit, outre l'intérêt conféré à la formation des agriculteurs du domaine, ayant bénéficié de plusieurs stages en arboriculture et méthodes d'utilisation des engrais notamment. L'exploitation par les producteurs, de techniques modernes en matière d'irrigation agricole a également contribué à cette performance, selon le même responsable, qui a signalé une hausse intervenue dans le rendement à l'hectare, qui est passé de 150 qx/ha, à près de 600qx/ha, ces dernières années. A cela s'ajoute, a encore souligné M. Belaid, la mise en œuvre d'un important programme pour le rajeunissement du ver-

ger d'agrumes local, dont une grande partie remonte à l'ère coloniale. «Le taux de mise en œuvre de ce programme est de 40%», a-t-il précisé. En dépit de cette production abondante, les agrumes qui font l'objet d'une forte demande, continuent d'afficher des prix à la hausse, en ne descendant pas sous la barre des 250 DA le kg, pour certaines variétés. La superficie globale des vergers d'agrumes à Blida est actuellement estimée à 18 000 ha contre pas plus de 12 480 ha en 2000, dont une majeure partie concentrée dans les communes d'Oued El Alleugue, Mouzaia, Chebli, et Boufarik.

Libye

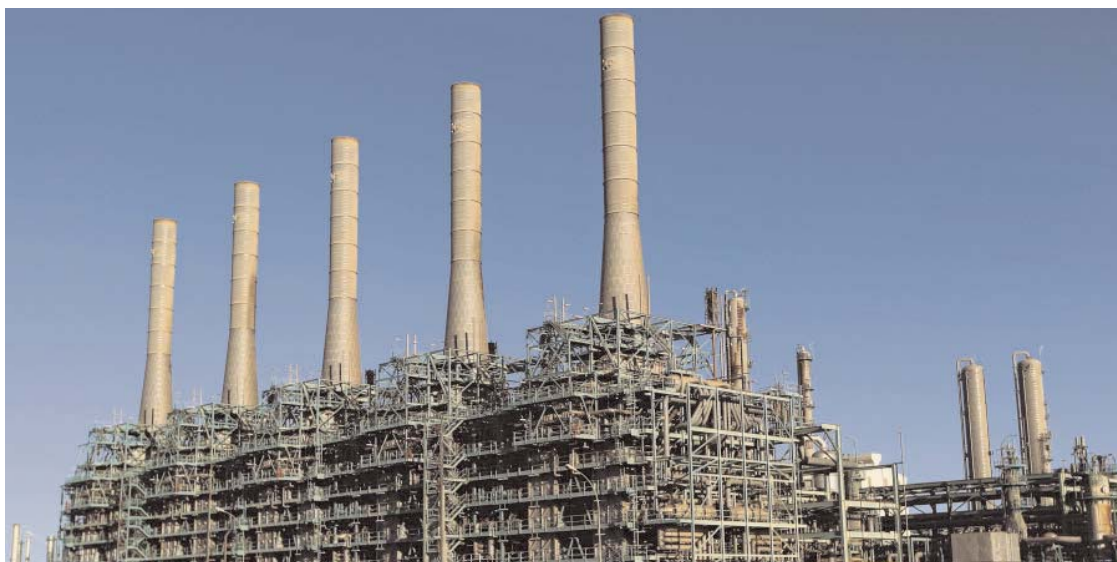
# Poursuite du blocage d'un des plus grands sites pétroliers

■ La production dans l'un des plus grands champs pétroliers en Libye est à l'arrêt depuis plus d'une semaine en raison du blocage du site imputé par la Compagnie nationale de pétrole (NOC) à une milice.

Par Farid M.

**P**longée dans le chaos depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye est dirigée par deux entités rivales: le Gouvernement d'union nationale (GNA, basé à Tripoli) et reconnu par la communauté internationale, et un cabinet parallèle installé dans l'est et soutenu par le puissant maréchal controversé Khalifa Haftar.

Une myriade de milices armées, qui changent d'allégeance selon leurs intérêts, et des jihadistes, dont ceux du groupe Etat islamique (EI), font régner un climat d'insécurité chronique dans ce pays riche en pétrole. Le 10 décembre, la NOC a annoncé le blocage par un groupe armé du champ pétrolier d'al-Charara (sud-ouest) géré par la compagnie Akakus, une joint-venture entre la NOC, l'espagnol Repsol, le français Total, l'autrichien OMV et le norvégien Statoil. Le champ d'al-Charara, situé dans la région d'Oubari (environ 900 km au sud de Tripoli) produit 315 000 barils par jour, sur une production globale libyenne de plus d'un million bj, selon la compagnie. «La fermeture d'al-Charara sera maintenue jusqu'à ce que le GNA satisfasse les revendications des habitants du sud libyen marginalisés, sévèrement privé de services», a indiqué par téléphone à l'AFP Mohamad Emeguel, qui se présente comme un porte-parole des «protestataires» qui bloquent selon lui le site. L'insécurité et la crise économique rendent difficile l'accès des Libyens aux services les plus basiques, notamment pour les habitants du sud qui se sentent marginalisés. «Nous appelons le GNA à garantir l'approvisionnement (des sta-



tions-service) en essence et les banques en liquidités, d'accorder une plus grande attention au secteur médical vétuste, de rouvrir les aéroports et d'aider des villes sinistrées comme Oubari et Sebha», a ajouté le porte-parole. La NOC, elle, accuse des hommes armés qui «prétendent appartenir aux gardes des installations pétrolières» d'avoir occupé le champ, exigeant leur départ «immédiat et sans condition» et excluant des négociations avec eux. Lundi, Abdelrahman al-Taouil, le chef d'état-major du GNA, a affirmé toutefois que ces gardes n'avaient pas été payés depuis 2014. «Ils veulent seulement leurs droits», a-t-il dit à la télévision Libya al-Ahrar. «On nous a traités de criminels juste pour avoir revendiqué nos droits», a déploré M. Emeguel. Les struc-

tures pétrolières sont régulièrement la cible d'attaques de groupes armés rivaux ou d'occupations abusives par des tribus ou milices pour des revendications sociales. D'habitude les blocages de ces sites se terminent après deux, trois jours à la faveur de négociations entre les autorités et les tribus locales, mais cette fois-ci la situation semble perdurer.

## Washington appelle au retrait des éléments armés des champs pétroliers de Sharara

Les Etats-Unis ont appelé au retrait immédiat et inconditionnel des éléments armés dans la zone des champs de pétrole de Sharara en Libye, marquant ainsi son soutien à l'appel formulé en ce sens par la Mission d'appui

des Nations Unies en Libye. Dans un communiqué, le porte-parole adjoint du département d'Etat Robert Palladino a qualifié ce retrait «de crucial pour permettre à la production pétrolière de reprendre au bénéfice de tous les Libyens». «Nous exhortons toutes les parties à résoudre leurs différends à travers un dialogue constructif et des moyens pacifistes dans l'esprit de compromis, plutôt qu'à travers les menaces de recourir à la violence», a souligné M. Palladino, rappelant que les installations de pétrole, sa production et ses activités «appartiennent au peuple libyen». «La National Oil Corporation (NOC) et toutes les institutions souveraines de l'Etat doivent avoir le droit de travailler au nom de tous les Libyens, libres de toute menace et intimidation», a-t-il martelé, notant que

les ressources pétrolières libyennes doivent demeurer sous le contrôle exclusif la société légitime National Oil Corporation et sous la supervision du Gouvernement d'accord national libyen conformément aux dispositions des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU 2259 (2015), 2278 (2016) et 2362 (2017). «Les Etats-Unis sont solidaires avec les dirigeants libyens tout en les invitant à poursuivre leurs efforts en vue de réformer la transparence fiscale, renforcer les institutions économiques, améliorer la sécurité et assurer la distribution équitable des ressources du pays, dans le cadre de l'Accord politique inter-libyen et le Plan d'Action formulé par le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU Ghassan Salamé», conclut le communiqué. **F. M./ agences**

Tunisie

## Le gouvernement refuse catégoriquement l'expulsion des immigrés irréguliers

**L**a Tunisie refuse catégoriquement l'expulsion des migrants irréguliers tunisiens par les pays d'accueil, a affirmé Mohamed Trabelsi, ministre des Affaires sociales. Le ministre, cité par l'agence TAP, a indiqué, lors d'un séminaire organisé à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des migrants, sur le thème «Prioriser les Objectifs de Développement Durable (ODD) en lien avec la migration dans les stratégies nationales de développement», que «le nombre des immigrés tunisiens irréguliers s'élève à 200 mille». Il a souligné que le gouvernement soutient leurs droits à l'accès aux services et à l'intégration aux pays d'accueil et n'accepte leur retour que s'ils expriment le désir d'y retourner. Le ministre a dénoncé le recours de certains pays d'accueil à des mesures unilatérales, précisant que la problématique de la migration irrégulière ne peut se résoudre qu'à travers le recours aux conven-

tions et rencontres internationales. Trabelsi a annoncé que son département envisage de soumettre la stratégie nationale migratoire à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), en 2019, dont l'objectif est d'instaurer un système institutionnel pour la migration, l'asile et la résidence en Tunisie. «Le problème de la migration irrégulière ne doit pas dissimuler les problèmes de la majorité des immigrés irréguliers, dont les pays d'origine souffrent de guerres, de conflits et de conditions économiques difficiles», a-t-il indiqué, insistant sur la nécessité de traiter la question de la migration avec plus de responsabilité et en optant pour plus d'égalité entre pays du nord et pays du sud et pour un système économique mondial plus équitable. De son côté, Lorena Lando, chef mission de l'Organisation internationale pour les migrations en Tunisie (OIM), a évoqué les relations transversales entre la migration et les objec-

tifs de développement durable (ODD), précisant que la préparation d'une stratégie nationale en Tunisie peut figurer parmi les solutions envisageables du problème de la migration.

Le nombre des émigrés étrangers en Tunisie est estimé à 600 mille, celui des immigrés tunisiens irréguliers à l'étranger est de 1,3 million, a-t-elle fait savoir, indiquant que la migration interne en Tunisie se manifeste clairement entre zones rurales et urbaines. Ce séminaire a été organisé à l'initiative de l'Observatoire National de la Migration (ONM), avec la participation du Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale et de l'Institut National de la Statistique (INS), en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies chargée des Migrations/Organisation Internationale pour les Migrations (OIM).

S. A.

Mauritanie

## 7 pêcheurs sénégalais portés disparus

**UNE PIROGUE** a chaviré au large des côtes mauritaniennes. Sept personnes qui étaient à bord sont portées disparues depuis le 8 décembre dernier. Les pêcheurs sont originaires de Saint-Louis. Il s'agit de Mame Ayé Diagne, Mamadou Diop Ndiaye, Maquette Diéye Diagne, Koutay Fall, Bounama Ndiaye, Mame Kor Fall et Ibrahima Khalil Sarr. La pirogue devait accoster depuis le mercredi 12 décembre, mais les opérations de recherche enclenchées pour les retrouver n'ont encore rien donné. Inquiètes, leurs familles lancent un signal de détresse aux autorités pour qu'elles leur viennent en aide. **R. M.**

Partenariat Global Group Algérie et Hyundai Motor Company

## Des exportations prévues vers l'Europe et l'Afrique en 2019

Animée par Ali Zidane

**G**lobal Group Algérie a franchi une étape majeure dans la promotion du secteur industriel en Algérie en se rapprochant du marché international, à travers un partenariat économique solide avec le géant coréen, en particulier dans le secteur de l'industrie automobile.

Notons que les plus grands constructeurs automobiles du monde ont établi leurs premiers investissements africains en Algérie, témoignant ainsi de la

confiance du partenaire coréen en Algérie, pays doté d'une stabilité économique et sécuritaire.

L'investissement du sud-coréen Hyundai Motor Company en Algérie est une première en Afrique et dans l'histoire de l'industrie algérienne.

Ce partenariat historique a été signé entre «Global Group», leader de la construction automobile touristique et utilitaire en Algérie, et son homologue sud-coréen «Hyundai Motor», en marge de la cinquième session du Conseil d'affaires algéro-sud-coréen, présidé par le Premier

ministre Ahmed Ouyahia et son homologue coréen Lee Nak-yeon. Une action qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations économiques et industrielles entre les deux pays, liés par une Déclaration de Partenariat Stratégique signée en 2006 entre le président de la République, Abdelaziz Bouteflika et son homologue sud-coréen Roh Moo-Hyun en 2006.

Une collaboration visant à accroître l'intégration nationale à travers le transfert de technologie, l'expertise étrangère en Algérie, ainsi que d'atteindre l'ob-



– Clôture de la 2<sup>e</sup> édition des Assises de l'industrie Automobile & Véhicules –

### Présentation du Contrat de filière aux Donneurs d'ordres



**L**a 2<sup>e</sup> édition des Assises de l'Industrie Automobile & Véhicules organisées par l'UPIAM, qui s'est ouverte le 26 novembre 2018 à Sétif, en passant par Annaba, a été clôturée hier 19 décembre, à Alger.

Cette rencontre qui a vu la participation des principaux donneurs d'ordres opérant dans la filière Automobile & Véhicules à l'instar de Renault Production, Sovac Production, Global Group,

et autres donneurs d'ordres dans les véhicules industriels a été centrée sur la présentation du «Contrat de filière».

Elle a été accentuée par la présence du 2<sup>e</sup> cabinet de Conseil en Stratégie Industrielle en France, le cabinet Roland Berger, venu présenter le Panorama de l'industrie automobile sur le bassin méditerranéen et leur retour d'expérience sur les attentes des équipementiers

internationaux dans le ciblage d'un pays pour s'implanter.

Le «Contrat de filière» est une initiative de l'UPIAM et la démarche proposée par l'union afin de répondre à la nécessité de planifier sur le plan stratégique et opérationnel cette industrie et lui permettre de réélément prendre son envol mais aussi de structurer l'écosystème automobile afin de renforcer progressivement l'intégration locale sur les projets en coproduction dans cette filière. Cette démarche s'inscrit par ailleurs en ligne droite avec la stratégie du gouvernement qui porte sur la décentralisation comme voie incontournable pour le développement territorial. Les feuilles de route sectorielles des comités de filière qui seront lancés, seront déclinées en actions opérationnelles suivies par l'UPIAM avec l'appui des autorités locales afin de respecter une dualité Stratégie de Filière -et développement Territorial.

jectif de 1 000 entreprises de sous-traitance pour produire des pièces de rechange pour Global Group selon des normes internationales reconnues, tout en créant des milliers d'emplois pour les jeunes.

Ce contrat, le premier du genre en Afrique, prévoit également la fabrication effective de camions et d'autobus, représentant un volume d'investissement de plus de 100 millions de dollars, ainsi que des exportations futures vers l'Afrique et l'Europe.

Global Group jouera un rôle central dans le renforcement des relations entre la Corée et l'Algérie dans les domaines industriels et économiques,

compte tenu de l'intérêt croissant et de la passion des travailleurs du groupe pour acquérir de l'expérience dans le secteur de la construction de camions et d'autobus.

Global Group est un ambassadeur des relations algéro-sud-coréennes, dont le développement met en évidence son grand potentiel pour développer l'industrie des camions et des bus en Algérie, renforçant ainsi une coopération fructueuse basée sur la compréhension et le respect mutuels, ainsi que le transfert de l'expertise sud-coréenne de l'usine mondiale Hyundai Motor à Global Motor Industries.

### Porsche 911 (2019)

#### Une version GT3 cabriolet



**S**i l'on en croit certains mulets récemment aperçus, la Porsche 911 pourrait se doter d'une variante GT3 cabriolet pour la première fois de son histoire.

Certes, la rare et exclusive variante Speedster de la Porsche 911, récemment présentée au Mondial de Paris, est basée sur la radicale GT3 RS. Pour autant, il n'y a jamais eu de véritable version décapotable des 911 GT3 ou GT2 dans toute l'histoire du modèle. Toutefois, il se pourrait bien que cela change avec la nouvelle génération 992, qui vient de nous être dévoilée au salon de Los Angeles.

Car, si nous avons déjà évoqué le cas de la prochaine variante GT3, qui serait a priori toujours dotée d'un fat-six atmosphérique, nos confrères de Motor.es ont aperçu un mulet

(type 991) qui, selon eux, serait celui d'une inédite 911 GT3 cabriolet. Le véhicule se dotait en effet des mêmes attributs esthétiques que la GT3 Touring (boucliers spécifiques, ailes larges, double sortie d'échappement centrale... sans l'aileron fixe) mais n'était pas un Speedster, car doté d'une capote en toile et d'un pare-brise standard.

De plus, Porsche aurait récemment laissé entendre que la nouvelle génération de 911 permettrait de réaliser une telle association (GT3 + cabriolet). Une nouveauté qui ne serait pas la seule de cette génération 992, puisque une variante hybride est également attendue. Voilà en tout cas une auto qui pourrait tenter de tenir tête à la Ferrari 488 Pista Spider sur le segment des cabriolets ultra sportifs !

### ŠKODA :

### Célébration de ses 10 ans en Algérie avec l'Édition 10



**A**l'instar de la marque ibérique, Škoda participe à cette nouvelle édition de l'Autowest avec deux principales nouveautés. Après le lancement il y a quelques semaines des deux modèles Fabia et Rapid, Škoda met l'accent sur ce dernier modèle en lançant l'Édition 10 qui est une Série Limitée qui vient marquer les 10 ans de

Škoda en Algérie. Cette édition sera valable jusqu'au 31 décembre 2018. Elle sera proposée au prix de 2 099 000 DZD. L'Édition 10 marque ainsi une grande reconnaissance de Škoda envers ses fidèles clients, qui se comptent au nombre de 47 000 clients Škoda en Algérie depuis le lancement de la marque sur le marché national.

Par ailleurs, pour 2018, Škoda a vendu 3940 unités. L'autre nouveauté chez la marque tchèque est la déclinaison, pour la première fois, de l'Édition Monte-Carlo sur le modèle Rapid. Proposée par le passé sur la Fabia et le Yeti, Škoda rafraîchit le modèle compact à fort volume et il apporte une touche sportive avec un panel d'équipements qui la rendent davantage compétitive.

La série Rapid Monte-Carlo est disponible au prix de 2 390 000 DZD. Par ailleurs, le groupe Sovac est en négociation très avancée avec le constructeur tchèque pour l'assemblage durant l'année 2019, d'un SUV. Il s'agit très certainement de Škoda Kodiak, qui rencontre en ce moment un grand succès auprès de la clientèle européenne, particulièrement celle de l'Europe de l'Ouest.





## Brexit

# Le Royaume-Uni dans le flou à 100 jours de l'échéance

■ A cent jours du Brexit, le Royaume-Uni va entamer la pause parlementaire de Noël sans accord de sortie et en pleine confusion sur la suite du processus de divorce avec l'UE, alimentant un certain marasme.

Par Rima C.

La Première ministre britannique, qui tenait hier sa dernière séance de question de l'année devant les parlementaires, a retardé à la mi-janvier le vote sur l'accord de sortie négocié entre Londres et Bruxelles pendant dix-sept mois. Le chef de l'opposition, le travailliste Jeremy Corbyn a accusé la cheffe de l'exécutif de «jouer la montre» pour limiter les marges de manœuvre des députés à l'approche de la date fatidique du 29 mars 2019, et les confronter à un choix binaire entre accepter le texte défendu par le gouvernement ou les contraindre à un Brexit sans

accord. Dans une période de fin d'année habituellement propice au commerce, les ventes reculent chez les commerçants : la probabilité de voir se concrétiser le scénario du «no deal» et les sombres prévisions économiques qui l'accompagnent alimentent les craintes de perdre en pouvoir d'achat. «Il y a actuellement une atmosphère pessimiste dans le pays», concède Tom Clarkson, membre de l'institut de recherche et de sondage BritainThinks.

«Le Brexit est la pire forme de politique. Cela ressemble à Guignol et Gendarme. C'est le genre de politique que les gens détestent». Deux ans et demi après le référendum du Brexit, et



PH. > D. R.



## Points chauds

### Intérêts

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a une année, Donald Trump reconnaissait officiellement Jérusalem comme capitale de l'État d'Israël, allant à l'encontre de toute les instances internationales et provoquant même une condamnation officielle de l'ONU. Aujourd'hui, emboîtant le pas à la Maison-Blanche, l'Australie a annoncé cette semaine qu'elle reconnaissait Jérusalem-Ouest comme capitale d'Israël, en précisant toutefois que le déménagement de sa mission diplomatique de Tel-Aviv devra attendre la conclusion d'un accord de paix entre Israéliens et Palestiniens. Le Premier ministre australien, Scott Morrison, qui a fait cette annonce, a tenté d'atténuer ses implications en assurant que son pays était prêt à reconnaître les aspirations visant à la création d'un État palestinien avec Jérusalem-Est pour capitale, lorsque le statut de cette ville sera clarifié par un accord de paix. «L'Australie reconnaît désormais Jérusalem-Ouest, où siègent la Knesset (Parlement) et de nombreuses institutions gouvernementales, comme capitale d'Israël», a dit le Premier ministre australien dans un discours à Sydney. «Et nous envisageons de déménager notre ambassade à Jérusalem-Ouest quand ça sera faisable (...) après la conclusion du statut final de cette ville», a-t-il poursuivi. En attendant, l'Australie va établir un bureau chargé de la Défense et du Commerce dans la partie Ouest de la Ville sainte, a-t-on fait valoir. «En outre, réitérant notre engagement pour une solution à deux États, le gouvernement australien est également déterminé à reconnaître les aspirations du peuple palestinien pour un futur État avec sa capitale à Jérusalem-Est», a-t-il ajouté. Il a précisé que l'Australie ne s'abstiendrait plus désormais à l'ONU sur les résolutions qui selon lui «attaquent» Israël mais s'y opposerait, y compris pour celle demandant de ne pas installer de missions diplomatiques à Jérusalem, revendiquée à la fois par les Israéliens et les Palestiniens. L'ONU ne reconnaît pas l'annexion par Israël de la partie orientale de la Ville sainte en 1967. Morrison avait déjà évoqué, en octobre, avant une élection partielle cruciale pour sa courte majorité, ce changement d'orientation dans la politique étrangère australienne. Mais il avait tempéré après un tollé politique en Australie. Saluée à l'époque par le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, cette annonce avait suscité la colère de l'Indonésie voisine qui compte la plus importante population musulmane au monde et le gel de négociations pour un accord commercial bilatéral. Le Premier ministre australien, en difficulté politique, semble ne rien avoir trouvé de mieux que cette annonce pour le moins polémique pour séduire l'électorat juif et chrétien conservateur et s'attirer les bonnes grâces de la Maison-Blanche alors qu'il redoute un revers électoral l'an prochain. Sans surprises, la déclaration de Morrison lui a aussitôt attiré les critiques du Parti travailliste (opposition), estimant que le gouvernement a mis «l'intérêt personnel devant l'intérêt national». Quant aux Australiens, ce sujet est un peu trop loin de leurs préoccupations pour imaginer qu'ils se rebellent contre l'exécutif et les sanctions aux prochaines élections, ils se focaliseront plutôt sur les sujets qui les touchent, les Palestiniens devant, eux, comme toujours, ne compter que sur eux-mêmes pour défendre leurs intérêts.

F. M.

à l'issue d'un long processus de négociations avec Bruxelles, l'indécision des dirigeants politiques a engendré une forte frustration dans la société britannique. Pour les commentateurs politiques, il est probable que Theresa May perde le vote sur l'accord lorsque celui-ci sera organisé au Parlement. Mais aucune majorité ne semble se dégager en faveur d'un autre scénario.

Et sans accord au 29 mars, le Royaume-Uni mettra fin de manière désordonnée à ses 46 ans d'appartenance à l'Union européenne, ce qui pourrait entraîner le chaos dans ses ports et ses aéroports, et ébranler son économie. Mardi, le conseil des ministres a accéléré les préparatifs en prévision d'une sortie de l'UE sans accord.

Louer des navires pour assurer l'approvisionnement en provenance du continent ou constituer des stocks de médicaments importés font partie des mesures déjà envisagées ou mises en

œuvre. Le ministre de la Défense, Gavin Williamson, a également informé le Parlement que 3 500 militaires seraient «prêts» à intervenir pour soutenir les services gouvernementaux qui en exprimeraient le besoin, en cas de difficultés.

En dépit de funestes prédictions pour l'économie, certains fervents supporters du Brexit soutiennent une solution un faveur d'une sortie sans accord négociée, sans texte global mais avec certains arrangements précis avec l'UE pour minimiser les perturbations. A l'inverse, des députés réclament la convocation d'un second référendum pour mettre fin à l'impasse actuelle. Mais Theresa May a constamment rejeté cette éventualité, estimant qu'un nouveau vote minerait la confiance des Britanniques envers leurs institutions.

Les Britanniques avaient voté à 52% en faveur du Brexit lors d'un référendum en juin 2016. Une autre option, mise en avant

par plusieurs ministres ces derniers jours, consisterait à soumettre une série de votes non contraignant au Parlement, manière de prendre la température auprès des députés mais qui reviendrait à leur accorder davantage d'influence dans l'élaboration d'une stratégie. Navrés ou perplexes devant la situation, certains Britanniques proposent des solutions originales : l'artiste Damon Albarn, chanteur des groupes Blur ou Gorillaz, s'est ainsi associé à d'autres personnalités publiques pour demander la convocation d'une assemblée citoyenne pour décider de la suite des événements. À l'approche de Noël, même l'Église anglicane a appelé à un esprit de «réconciliation» dans le débat national.

«À la lumière des événements tumultueux de cette semaine, les évêques de l'Église d'Angleterre prient pour l'unité nationale, le courage, l'intégrité et la lucidité de nos politiciens».

R. C.

## Yémen

### La trêve condamnée si la rébellion poursuit ses «violations», prévient la coalition

La trêve entrée en vigueur mardi à Hodeida, principal front de la guerre au Yémen, est «vouée à l'échec» si les rebelles continuent à la violer et si les Nations unies tardent à agir, a affirmé hier la coalition menée par Ryad. «Si l'ONU continue à trainer et tarde à entrer en scène, ils perdront toute opportunité (...) et l'accord (de cessez-le-feu) sera voué à l'échec», a déclaré à l'AFP une source de la coalition qui aide militairement le gouvernement yéménite contre les rebelles Houthis. «Nous continuons à leur accorder le bénéfice du doute et à faire preuve de retenue mais les premiers signes ne sont pas encourageants», a ajouté cette source sous le couvert de l'anonymat, accusant la

rébellion d'avoir violé la récente trêve à 21 reprises. Malgré un accord incluant un cessez-le-feu «immédiat» conclu le 13 décembre en Suède entre le régime soutenu militairement par l'Arabie saoudite et les rebelles Houthis, des affrontements parfois violents ont encore secoué par intermittence cette ville clé de l'ouest du pays. Mardi, un responsable de l'ONU a annoncé à l'AFP qu'un comité incluant des représentants des belligérants et dirigé par les Nations unies serait envoyé à Hodeida dans les 24 heures pour surveiller la trêve. Ce comité, également chargé de surveiller le retrait des combattants de la ville de Hodeida et le départ des rebelles des principaux ports de

la province du même nom, devra rendre compte chaque semaine au Conseil de sécurité de l'ONU. Après des échanges sporadiques de coups de feu dans la nuit de mardi à hier, le calme est revenu à Hodeida hier matin, selon un résident joint par téléphone par l'AFP. C'est par le port de cette ville que transite l'essentiel de l'aide et des importations alimentaires du Yémen, pays pauvre de la péninsule arabe qui est menacé par la famine en raison du conflit déclenché il y a quatre ans. La guerre au Yémen a fait au moins 10 000 morts selon l'ONU. Des ONG estiment que le bilan réel des victimes directes ou indirectes du conflit est largement plus élevé.



Ouverture du Festival Dimajazz

# Karim Ziad enchante ses fans

■ La soirée inaugurale de la quinzième édition du Festival international Dimajazz a connu une ambiance festive grâce au spectacle de Karim Ziad et de son orchestre. Cette soirée, qui a connu une forte affluence du public au théâtre régional de Constantine Mohamed-Tahar-Fergani, était une occasion pour revisiter les meilleures chansons de l'artiste avec des sonorités variant entre le moderne et le traditionnel.



Par Adéla S.

Un public nombreux est venu assister à la soirée inaugurale de la quinzième édition du Festival international Dimajazz, ouverte mardi soir au théâtre régional de Constantine, Mohamed-Tahar-Fergani. Un public de toutes les tranches d'âge était au rendez-vous pour

profiter de cet événement et passer d'agréables moments musicaux entre amis et en famille. Cette soirée a été marquée par un spectacle de haute facture animée par le grand artiste Karim Ziad et son orchestre, qui ont créé une ambiance festive.

Accompagné de Michel Alibo (Basse), David Aubaille (claviers), Acao Irving (saxophone) et Nenad Gajin (guitare), Karim

Ziad a éternisé de la plus belle manière ce 15<sup>e</sup> Festival international de jazz de Constantine, mêlant les rythmes maghrébins à un jazz raffiné, le tout plaisamment agrémenté par des chants arabes et berbères. La bande de Karim Ziad, croisant les sonorités modernes et traditionnelles, a été accueillie par des tonnerres d'applaudissements à chaque début de mor-

ceau, ce qui contribua à «chauffer» encore plus le public du théâtre régional Mohamed-Tahar-Fergani, visiblement ravi de renouer avec le Festival Dimajazz après deux ans d'«interruption involontaire».

«Constantine», «Andalousi», «Ifrikya» et autres morceaux d'un répertoire que le public semble connaître et apprécier, ont été interprétés avec beaucoup de brio, de virtuosité et de style.

La première partie de soirée a donné lieu à un conte musical superbement interprété par le duo Faycal Bellatar et Labib Benslama. D'une beauté lyrique bouleversante, ce spectacle a conjugué harmonieusement

Kamele Ngoni (instrument à cordes de l'Afrique de l'Ouest), guitare électrique et poésie, pour rendre un vibrant hommage à Adel Merrouche, l'un des membres fondateurs de ce festival, fauché à la fleur de l'âge. Le Festival international de jazz de Constantine aura rarement connu une soirée d'ouverture aussi chargée d'émotions que celle-ci, d'abord parce que le Dimajazz sort «grandi» de deux ans de disette pour venir placer fièrement ce cru 2018 mais aussi parce que cette 15<sup>e</sup> édition se veut un hommage à Adel Merrouche, membre fondateur du Dimajazz disparu il y a 12 ans, et à Djamel Allam, l'artiste

qui a parrainé l'édition 2005, décédé le 15 septembre dernier.

M. Zoheir Bouzid, commissaire du Dimajazz, a souligné dans son allocution d'ouverture la dimension tout à fait particulière de ce 15<sup>e</sup> dimajazz, rendu possible grâce à la détermination et la solidarité de tous les membres du commissariat du festival pour faire en sorte que ce festival survive, mettant en avant la notion de résistance et toutes ces valeurs humanistes véhiculées par la musique et par le jazz.

A. S./APS

## AGEND'ART

**Théâtre régional Mohamed-Tahar-Fergani de Constantine**  
Du mardi 18 au samedi 22 décembre :

15<sup>e</sup> édition du Festival international de jazz de Constantine Dimajazz.

**Jeudi 20 décembre :**  
Concerts de Fawzi BB Blues et de Samira Brahmia.

**Vendredi 21 décembre :**  
Concerts de Garage Band et de Lehmann Brothers.

**Samedi 22 décembre :**  
Soirée de clôture avec des concerts de Bahdja et de Boney Fields.

**Salle Ibn Khaldoun**  
20 décembre :

Le chant châabi sera à l'honneur avec une pléiade d'artistes, à savoir Abdelkader Chaou, Nacer Mokdad, Sid Ali Lekkam, Kamel Bikhritat ou encore Hocine Driss.

**Opéra d'Alger Boualem Bessaih**

**Jusqu'au 25 décembre**  
à partir de 19h30 :

13<sup>e</sup> édition du Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes.

**20 décembre :**  
La culture iranienne sera à l'honneur à Alger à l'occasion d'un concert de l'ensemble «Tarab» composé d'un panel de musiciens iraniens mais aussi issus de la diaspora iranienne en Europe.

**Du 29 décembre au 4 janvier :**

L'Algérie sera parmi les premiers pays à découvrir le nouveau spectacle «Shadow» assuré par Shadow Fairy Tales, finalistes de 7 GotTalent shows à travers le monde. La représentation se fait sous forme de jeux de silhouettes vivantes et en 3D, et revient sur les classiques du cinéma et de la TV : Game of Thrones, Titanic, les inoubliables Disney et beaucoup d'autres références à découvrir seront au rendez-vous.

**Institut Français d'Alger**  
10 janvier prochain :

Une représentation de chant lyrique animée par un duo de chant-piano Delphine Haidan et Nicolas Stavys s'organise à Alger.

Musée public national Cirta à Constantine

## Ouverture d'une salle de l'art universel

Une salle réservée à l'art universel a été inaugurée mardi au musée public national Cirta de Constantine, en présence de nombreux artistes de plusieurs wilayas. La salle, qui comprend des œuvres d'art universelles datant des 17<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, a

nécessité une année entière pour son équipement, a indiqué à l'occasion M<sup>me</sup> Amel Soltani, directrice du musée, qui a rappelé que l'année passée avait connu l'ouverture d'une salle consacrée aux plasticiens et sculpteurs algériens.

Les artistes présents approchés par l'APS ont salué l'initiative qui valorise les trésors artistiques du musée Cirta, de l'avis d'Amar Allalouche qui a émis le vœu de voir une autre salle réservée aux arts islamiques.

La salle qui se trouve au

deuxième niveau du musée présente 31 toiles et 9 sculptures dont certaines signées par Nasredine Dinét, Gabriel Charles et Monier Jean-Baptiste ainsi qu'une sculpture de l'artiste français Auguste Rodin.

L. B.

Cinéma

## Décès de la réalisatrice Penny Marshall

L'actrice et réalisatrice Penny Marshall, première femme à avoir récolté plus de 100 millions de dollars avec un film, est décédée lundi à Los Angeles à l'âge de 75 ans, a annoncé mardi son agent.

Très célèbre dans le monde anglo-saxon pour avoir joué dans la série «Laverne & Shirley» dans les années 1970, elle a succombé à des complications liées à son diabète, précise le communiqué.

«Lorsque Penny a dirigé Tom Hanks dans le film «Big» (1988), elle est devenue la première femme de l'histoire à réaliser un film qui a récolté plus de 100 millions de dollars», souligne le faire-part, rappelant qu'elle avait réédité l'exploit quatre ans plus tard avec «Une équipe hors du commun», film sur les débuts de la ligue féminine de baseball aux Etats-Unis. Penny Marshall a dirigé de nombreuses stars, parmi lesquelles Geena Davis

et Madonna, Robert De Niro et Robin Williams («L'Éveil», 1990), Whoopi Goldberg («Jumpin' Jack Flash», 1986), Denzel Washington et Whitney Houston. C'est elle qui a donné à Mark Wahlberg son premier rôle. Dans les années 1970, elle avait été mariée durant une dizaine d'années avec le réalisateur Rob Reiner, qui avait adopté sa fille issue d'une première union, Tracy Reiner.

R. I.

Prix littéraire francophone régional

## Lancement du prix «Le Choix Goncourt de l'Algérie»

Le Choix Goncourt de l'Algérie est un prix créé par l'Académie Goncourt, et porté par l'ambassade de France et l'Institut français Algérie.

L'Institut français d'Algérie a obtenu cette année la création d'un prix littéraire spécifique, parrainé par l'Académie Goncourt : «Le Choix Goncourt de l'Algérie».

Organisé seulement dans une douzaine de pays à travers le monde, le Choix Goncourt sera décerné pour la première fois en 2019 en Algérie. Cette première édition est donc un événement.

Dans chaque ville où l'Institut français d'Algérie est présent (Alger - Annaba - Constantine - Oran - Tlemcen), des jurys com-

posés d'étudiants, de lycéens, et d'adhérents aux médiathèques des cinq instituts français voteront pour désigner leur lauréat. Ce dernier sera choisi parmi les huit ouvrages francophones présélectionnés en 2018 par l'Académie Goncourt, en vue de l'attribution de son célèbre prix.

La proclamation du Prix «Le

Choix Goncourt de l'Algérie» aura lieu en mars 2019, à l'occasion de la Semaine de la langue française et de la francophonie, en présence des présidents des différents jurys. L'écrivain(e) dont le roman aura été choisi, sera invité(e) à parrainer l'édition suivante.

Communiqué



MJS

## Hattab annonce une rencontre sur les états généraux du sport national

LE MINISTRE de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a annoncé, mardi à Alger, le déroulement en janvier prochain d'une rencontre nationale sur les «états généraux» du sport algérien. «C'est une rencontre nationale prévue lors de la première semaine de janvier 2019, pour traiter de la situation générale du sport algérien, aussi bien dans les disciplines collectives qu'individuelles. Un rendez-vous qui va nous permettre de réfléchir comment gérer au mieux le sport en Algérie et réfléchir également comment il le sera à l'avenir», a indiqué le premier responsable du département ministériel au cours d'une allocution prononcée au Centre de presse du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf. Mohamed Hattab s'exprimait à l'occasion de la réception du document final relatif au Symposium sur le renouveau du football algérien, tenu les 11 et 12 décembre 2017. «Cette initiative est unique en son genre dans l'histoire du football national. Les recommandations prises à l'issue du symposium vont certainement servir la discipline et la remettre sur les bons rails pour un meilleur avenir. C'est une étape

importante et incontournable», a indiqué Hattab. De son côté, le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheïreddine Zetchi, a vanté le document final, le qualifiant de «guide» de toutes les actions qui seront menées par l'instance fédérale. «Ce document final constitue un guide de toutes les actions qui seront menées par la FAF, dans l'objectif de voir notre football se jouer dans les conditions que nous voulons. Plusieurs recommandations ont été déjà réalisées. Le symposium a été une véritable réussite», s'est-il félicité. Quelque 500 personnes (techniciens, experts et anciens joueurs toutes générations confondues) avaient participé au Symposium sur le renouveau du football algérien. Durant deux jours de travaux, les huit ateliers installés ont préconisé 156 recommandations, notamment sur le football amateur et professionnel, son organisation, sa refonte, l'arsenal juridique à mettre en place, l'arbitrage, l'éradication de la violence, la rationalisation de l'utilisation des infrastructures ainsi que la médecine sportive et la lutte contre le dopage.

Par Mahfoud M.

**D**audi a été l'auteur du doublé de son équipe qui réalise le plus grand exploit de son histoire en sortant un géant du football algérien finaliste de l'édition (2017-2018) et auteur d'un palmarès impressionnant sur le double plan national et continental. Trois paliers séparent la JSK, actuel second de Ligue 1 Mobilis, de l'AB Griss, qui occupe une modeste 10<sup>e</sup> place au championnat inter-régions après 13<sup>e</sup> journées. Au prochain tour, l'AB Griss se déplacera à Sétif pour affronter l'USM Sétif, vainqueur du SA Mohammadia (1-0). Le CR Belouizdad, de son côté, a réussi à décrocher le billet qualificatif aux 16es de finale de l'épreuve populaire en venant à bout du DRB Tadjenant dans le choc entre formations de Ligue 1. Balegh (28) et Bechou (53) ont marqué pour le Chabab qui continuera donc son aventure en Coupe en attendant de se remettre dans l'ambiance du championnat et amorcer son sauvetage en Ligue 1. L'autre formation de Ligue 1, le Paradou AC a réussi à battre l'USM Blida chez elle sur le score de (2/3). Les Pacistes ont donc évité le camouflet face à cette équipe blidéenne qui souffre en Ligue II et décrochent le billet de qualification des seizièmes de finale. Le champion d'hiver de la LI, l'USM Alger, a battu l'ASM Oran sur le score de (2/0) lors de ce match qui s'est joué au stade Omar-Hamadi d'Alger. Ardji (65) et Cherifi (90) ont marqué pour les Rouge et Noir qui paraissent décidés à jouer le doublé cette saison. Enfin, le Mouloudia de Béjaïa s'est imposé sur le score de (2/0) face à l'O Magren et a assuré sa qualification au prochain tour. Boukhanouchouche (SP 42) et

## Coupe d'Algérie de football (32<sup>es</sup> de finale)

# Les Canaris humiliés, l'USMA, le MOB, le PAC et le CRB passent

■ L'Amel Griss, club évoluant en division inter-régions de football (Groupe Centre-Ouest) a réalisé un retentissant exploit et créé une véritable surprise en battant la JS Kabylie (Ligue 1) sur le score de (2-0), en match comptant pour les 32<sup>es</sup> de finale de la Coupe d'Algérie (2018-2019) disputé mardi soir à Chris.



Les Kabyles sortent précocement

Soltani (91) ont marqué pour les plus loin possible dans cette Crabes qui sont décidés à aller le épreuve populaire. M. M.

### Résultats partiels des rencontres de mardi:

GC Mascara-CABBA	0-1
SA Mohammadia-USM S	0-1
USB Douala-ICS Tlemcen	2-1
CAB-ES Besbes	1-0
USMB-PAC	2-3 (après prolongations)
Amel Griss-JSK	2-0
DRBT-CRB	0-2
USMA-ASMO	2-0
MOB- O Magren	2-0

### Boxe

## Tournoi national à Tissemsilt

LE PREMIER tournoi national de boxe en catégories juniors et séniors a débuté mardi après-midi à la salle omnisports «chahid Alouat-Tayeb» de Tissemsilt. Initiée par la ligue de wilaya en collaboration avec la Fédération algérienne de la boxe (FAB) et la direction de la jeunesse et des sports à l'occasion de la célébration du 46<sup>e</sup> anniversaire de la Police arabe, cette manifestation enregistre la participation de plus de 30 pugilistes de huit wilayas en plus des éléments de l'équipe nationale militaire et du GS Pétroliers. L'ouverture de cet événement sportif, premier du genre au niveau de la wilaya de

Tissemsilt, a été marquée par la présence des autorités de wilaya et le déroulement de combats de finale directe. Le tournoi enregistre également la présence de noms célèbres du noble art au niveau national et international, à l'instar de Mohamed Benguesmia, Mohamed Allalou, et Abdelaziz Touiblini et une foule nombreuse. Cette manifestation sportive vise à relancer le noble art dans la wilaya de Tissemsilt et à encourager les jeunes à sa pratique, a souligné le président de la ligue de wilaya de boxe, Mohamed Guettou.

## Athlétisme / Championnats arabes 2019 La FAA revoit sa copie pour les minima

LES MINIMA de participation aux prochains Championnats arabes d'athlétisme, prévus du 28 mars au 1<sup>er</sup> avril 2019 en Egypte, ont été revus à la baisse par la Fédération algérienne de la discipline (FAA), considérant que «le manque de temps» ne permettra «peut-être pas» aux athlètes de faire mieux. «Vu la programmation précocée des prochains Championnats arabes d'athlétisme, prévus du 28 mars au 1<sup>er</sup> avril au Caire, la participation se fera sur la base de minima qui ont été revus à la baisse», a indiqué la FAA dans un communiqué publié mardi sur son site officiel. Cependant, «la sélection sera soumise à l'appréciation de la Direction technique nationale (DTN)», a tenu à préciser l'instance fédérale, ajoutant que «l'état de forme des athlètes sera également pris en compte, tout comme leurs

performances techniques». Les minima qui seront pris en compte dans cette sélection seront prélevés à partir des résultats obtenus entre la saison 2017-2018 et le 9 mars 2019, selon la même source. En effet, la sélection finale pour les prochains Championnats arabes d'athlétisme sera arrêtée par la DTN à l'issue du Championnat national hivernal, prévu les 8 et 9 mars 2019, en se basant aussi bien sur les résultats techniques des athlètes que «l'état de forme» qu'ils afficheront à ce moment-là. «Pour le 10.000m, les minima du 5000 seront acceptés, tout comme pour le 20.000m marche, dont les minima seront acceptés pour le 20 km marche (messieurs)», a poursuivi la FAA, précisant que même chez les dames «les minima du 10.000m marche seront acceptés pour l'épreuve du 10 km».

**Bon Anniversaire**

Adem Mohamed El Hadi

Six années ont passé depuis votre venue au monde ! Notre plus grande émotion... Votre naissance a été pour nous un miracle de la vie, Mille bonheurs en un moment. Ce jour sacré où vous êtes né était le plus beau jour de la vie de votre papa et maman.

Nous vous souhaitons une bonne fête et de la joie plein la tête. Vos parents vous couvrent de tendresse et d'affection. Vous êtes tout simplement merveilleux mes petits amours. Gros bisous de la part de votre famille qui vous aime.

## Tennis /Classement mondial féminin Inès Ibbou en chute libre

LA JOUEUSE de tennis algérienne Inès Ibbou, sans compétition depuis plusieurs semaines à cause d'une blessure, a perdu 124 places dans le nouveau classement mondial féminin, reculant ainsi au 962<sup>e</sup> rang, suivant la dernière publication de la World Tennis Association (WTA). Un coup dur pour l'Algérienne de 20 ans, qui avant sa blessure était en constante progression, ce qui lui avait, entre autres, permis de se hisser au 637<sup>e</sup> rang mondial, début mai 2018. En revanche, sa compatriote Amira Benaïssa (28 ans), qui elle jouit de toutes ses capacités physiques actuellement et qui reste

sur un assez bon parcours dans classement mondial féminin, et un tournoi à 15 000 USD à se positionne désormais au Monastir (Tunisie), a gagné 1139<sup>e</sup> rang. deux places dans le nouveau

### Jeux d'échecs

## Championnat de Nationale 1 par équipes à Oran

LES ÉPREUVES de la 31<sup>e</sup> édition du championnat national par équipes de division 1 des échecs ont débuté, mardi, au centre des jeunes de Mers El-Hadjadj (Oran). Cette manifestation sportive de cinq jours, organisée par la ligue oranaise en collaboration avec la Fédération algérienne des échecs (FADE), regroupe plus de 80 échéphiles de 16 formations de la division une, à savoir l'ASSN Alger, l'USM Blida, la Protection Civile de Blida, le BCE Béjaïa, le CF Aokas Béjaïa, le CS Béjaïa, l'ASE Constantine, le CEA Constantine, Tarkia Sahel Bye Sétif, l'Echec Club Sétif, l'US Biskra, El-Manar Boussaâda, l'AS El Hillal Sidi Bel-Abbès, le Sporting club de Sidi Bel-Abbès, Al-Adli d'Oran et Sporting Sedikka d'Oran.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Constantine

## 12 véhicules complètement ravagés par le feu à Ain Abid

DOUZE véhicules vétustes ont été complètement ravagés par le feu, mardi soir, au niveau d'un parking de véhicules et de pièces de rechange, situé dans un village à Ain Abid (Constantine), a-t-on indiqué auprès des services de la Protection civile. «Les agents de

l'unité secondaire de la Protection civile de la commune d'Ain Abid se sont dépêchés sur les lieux pour circonscrire le feu qui a ravagé complètement 12 véhicules vétustes, tout en réussissant à protéger vingt autres véhicules», a précisé la même source. O. N.

Tébessa et Mascara

## Deux ateliers de confection d'armes découverts par l'ANP

DEUX ateliers de confection d'armes artisanales ont été découverts lors de deux opérations distinctes menées à Tébessa et Mascara par des détachements de l'Armée nationale populaire qui ont saisi des armes et des munitions, indique mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, grâce à l'exploitation de renseignements et suite à deux opérations distinctes menées à Tébessa et Mascara, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, ont découvert, le 18 décembre 2018, deux ate-

liers de confection d'armes artisanales», précise la même source. Les détachements de l'ANP «ont saisi, au cours de ces deux opérations, 5 armes à feu, un fusil de chasse, une grenade, 896 cartouches, 16,5 kilogrammes de plomb, 3,2 kilogrammes de poudre noire, 200 capsules, 2 paires de jumelles, ainsi qu'une quantité de produits explosifs et divers autres outils», ajoute le communiqué. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la migration clandestine, une unité des sarde-côtes «a porté secours à 19 personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale, à dix miles marins au nord-ouest de Cap Falcon à Oran». T. R.

Tizi Ouzou

## Saisie de plus de 2.6 kg de drogue

UNE QUANTITÉ de plus de 2.3 kg de kif traité a été saisie par les éléments de la sûreté de Draa Ben Khedda (11 km à l'ouest de Tizi Ouzou). Selon les indications fournies par la cellule de communication de la sûreté de wilaya, «c'est suite à l'exploitation d'un renseignement recueilli sur le terrain, faisant état d'un trafic illicite de stupéfiants à Draâ Ben-Khedda, que les Forces de police de la localité ont réussi à identifier et arrêter les membres d'un réseau, composé de trois individus, âgés de 33, 30 et 26 ans, originaires de Tizi-Gheniff et Draâ El-Mizan». Cela a permis la découverte et la saisie de 2 kg et 311 grammes de drogue. Présentés hier devant le parquet de Tizi-Ouzou, ils ont été mis en détention préventive pour «détention de stupéfiants à des fins de commercialisation». Par ailleurs, dans la localité d'Azazga (35 km à l'est de Tizi Ouzou) les éléments de la sûreté de daïra ont interpellé deux individus impliqués dans une tentative de vol de véhicule. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, et lors d'une patrouille motorisée à travers la ville d'Azazga, les Forces de police de la sûreté de daïra de céans ont arrêté durant la nuit, un indivi-

du, âgé de 32 ans, en flagrant délit de tentative de vol d'un véhicule en stationnement, et qui, selon les éléments de l'enquête, opérait avec un complice» indique la même source. Présenté au parquet d'Azazga, il a été mis en détention préventive, son complice est demeuré en fuite et activement recherché. Son complice est interpellé peu de jours après sur lequel des objets utilisés lors de la commission de ces vols, ainsi qu'une quantité de drogue de plus de 31 grammes a été saisie. Hamid M.

Deux personnes sont décédées et quatre autres ont été blessées dans un accident de la route survenu durant la nuit de mardi à mercredi dans la commune de Bekkaria, dans la wilaya de Tébessa, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile. Les éléments de ce corps constitué sont intervenus pour secourir les victimes d'une collision entre deux véhicules de tourisme qui s'est produit sur un segment de la route nationale (RN) 10, plus exactement dans la localité de Bekkaria causant la mort sur le coup de deux personnes, a affirmé la même source. Les défunts ont été évacués vers l'hôpital «Bouguerra Boulaâras» relevant de la même collectivité locale, a-t-on fait savoir. Le même accident a engendré aussi des

## Nos routes de plus en plus meurtrières



Djalou@hotmail.com

Biskra

## Les gendarmes libèrent un enfant des mains de ses ravisseurs

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Biskra ont récupéré un enfant âgé de 13 ans, kidnappé par des inconnus pour réclamer une rançon à son père.

Par Slim O.

Les faits remontent au 16 décembre dernier à 18h30, lorsque les services de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Biskra ont été contactés par un citoyen résidant dans la commune de Ain Nagua, qui se plaignait de l'enlèvement de son fils par des inconnus qui lui auraient récla-

mé, lors d'un appel masqué, une rançon de 250 millions de centimes pour libérer l'enfant, a indiqué mercredi un communiqué de la Gendarmerie nationale. Suite à cette plainte, les gendarmes de la brigade territoriale ont lancé les opérations de recherche et d'investigation au niveau de la région et pu, à 19h30, retrouver l'enfant sain et sauf dans une région agricole

près de la route nationale n°83 dans le village d'El Harraya, commune de Ain Nagua, tandis que ses ravisseurs ont pris la fuite», a ajouté le communiqué. Les éléments des mêmes services ont poursuivi les investigations jusqu'à l'arrestation des deux ravisseurs le 17 décembre à 14h.

S. O./APS

Pharmacie centrale des hôpitaux

## Le ministère de la Santé rassure sur la disponibilité de la Vitamine D3

DES STOCKS de Vitamine D3 Cholécalciférol (ampoules buvables) sont disponibles au niveau de la (PCH), assure mercredi le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, dans un communi-

qué. Le ministère «rassure l'ensemble des citoyens au sujet de la disponibilité de la Vitamine D3 Cholécalciférol (ampoules buvables à 200 000 UI/ml), au niveau du stock de la Pharmacie centrale des hôpitaux qui permet

de couvrir largement les besoins de la consommation hospitalière», précise la même source. Ce médicament est prescrit pour le traitement de la carence de la vitamine D.

M.L.

Accident de la circulation à Tébessa

## Deux morts et quatre blessés près de Bekkaria

Deux personnes sont décédées et quatre personnes âgées entre 24 et 30 ans qui ont été acheminées vers le service des urgences du même établissement de santé, après avoir bénéficié des premiers soins prodigués par les médecins pompiers, a indiqué la même source.

### ... Et un mort et quatre blessés à Ain Touta

Une personne est décédée et quatre autres ont été grièvement blessées dans un accident de la route survenu durant la nuit de mardi à mercredi dans la commune d'Ain Touta, wilaya de Batna, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile.

L'accident s'est produit suite à une tragique collision enregistrée sur un tronçon de la route nationale 28 provoquant la mort sur place du conducteur de l'un de ces véhicules âgé de 26 ans et des blessures jugées «graves» à quatre autres individus âgés entre 17 et 30 ans, a précisé le chargé de l'information et de la communication au sein cette direction, le lieutenant Hacene Yahia Chérif. Les blessés ont été évacués par les éléments de ce corps constitué vers le service des urgences de l'hôpital de la commune d'Ain Touta, après avoir été secourus sur les lieux, tandis que la dépouille a été transportée vers la morgue du même établissement de santé, a-t-on souligné.

Fahim N.